

SICAV AXIS TRESORERIE
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2014

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31-03-2014

En notre qualité de commissaire aux comptes d'AXIS TRESORERIE SICAV et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2014 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Nous formulons les observations suivantes :

- Au 31 mars 2014, l'actif net d'Axis Trésorerie SICAV est employé en des emprunts obligataires émis par l'UIB à hauteur de 10,36%. Ce taux est en dépassement de la limite de 10% fixée par l'article 29 de la loi n°2001-83 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif.
- Au cours du premier trimestre de l'exercice 2014, l'actif net d'Axis Trésorerie SICAV a été employé en des titres émis par des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières à des taux se situant en dessus de la limite de 5% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des Sociétés d'Investissement à Capital Variable. Cette situation n'a pas été régularisée au 31 mars 2014.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31 mars 2014, tels qu'annexés au présent avis.

Tunis, le 29 Avril 2014

Le commissaire aux comptes :

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

BILAN ARRETE AU 31-03-14

(Exprimé en dinar Tunisien)

		<u>31/03/2014</u>	<u>31/03/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
<u>ACTIF</u>				
AC1- Portefeuille-titres	3.1	23 474 316	25 443 364	25 320 264
Actions, valeurs assimilées et droits attachés		2 052 294	1 615 589	2 032 258
Obligations et valeurs assimilées		21 422 022	23 827 775	23 288 006
AC2- Placements monétaires et disponibilités		6 727 213	8 197 908	5 490 224
Placements monétaires	3.3	4 488 818	5 466 285	3 496 457
Disponibilités		2 238 395	2 731 623	1 993 767
AC4- Autres actifs	3.5	3 132	3 132	3 650
TOTAL ACTIF		30 204 661	33 644 404	30 814 138
<u>PASSIF</u>				
PA1- Opérateurs créditeurs	3.6	31 284	33 156	31 528
PA2- Autres créditeurs divers	3.7	41 947	45 107	38 843
TOTAL PASSIF		73 231	78 263	70 371
<u>ACTIF NET</u>				
CP1- Capital	3.8	28 868 299	32 214 557	29 704 098
CP2- Sommes distribuables		1 263 131	1 351 584	1 039 669
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 009 775	1 059 090	66
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		253 356	292 494	1 039 603
ACTIF NET		30 131 430	33 566 141	30 743 767
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		30 204 661	33 644 404	30 814 138

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-01-2014 au 31-03-2014
(Exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-01-2014 au 31-03-2014	Période du 01-01-2013 au 31-03-2013	Exercice clos le 31/12/2013
Revenus du portefeuille-titres	3.2	254 937	289 856	1 149 411
Dividendes		-	-	31 967
Revenus des obligations et valeurs assimilées		254 937	289 856	1 117 444
Revenus des placements monétaires	3.4	85 618	111 626	349 331
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		340 555	401 482	1 498 742
Charges de gestion des placements	3.9	(69 672)	(79 007)	(307 580)
REVENU NET DES PLACEMENTS		270 883	322 475	1 191 162
Autres charges	3.10	(11 629)	(15 921)	(55 758)
RESULTAT D'EXPLOITATION		259 254	306 554	1 135 404
Régularisation du résultat d'exploitation		(5 898)	(14 060)	(95 801)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		253 356	292 494	1 039 603
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		5 898	14 060	95 801
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		59 651	131 960	146 136
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(40 920)	(137 880)	(151 091)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		277 985	300 634	1 130 449

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-01-2014 au 31-03-2014
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-01-2014 au 31-03-2014	Période du 01-01-2013 au 31-03-2013	Exercice clos le 31/12/2013
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	277 985	300 634	1 130 449
Résultat d'exploitation	259 254	306 554	1 135 404
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	59 651	131 960	146 136
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(40 920)	(137 880)	(151 091)
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-	-	(999 336)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(890 322)	(2 725 705)	(5 378 558)
a / Souscriptions	9 810 811	13 086 294	73 890 192
Capital	9 438 431	12 603 896	71 759 600
Régularisation des sommes non distribuables	2 950	(2 144)	(36 008)
Régularisation des sommes distribuables	369 430	484 542	2 166 600
b / Rachats	(10 701 133)	(15 811 999)	(79 268 750)
Capital	(10 292 501)	(15 229 845)	(76 895 984)
Régularisation des sommes non distribuables	(3 410)	2 767	35 643
Régularisation des sommes distribuables	(405 222)	(584 921)	(2 408 409)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(612 337)	(2 425 071)	(5 247 445)
ACTIF NET			
en début de période	30 743 767	35 991 212	35 991 212
en fin de période	30 131 430	33 566 141	30 743 767
NOMBRE D'ACTIONS			
en début de période	287 800	337 557	337 557
en fin de période	279 525	312 119	287 800
VALEUR LIQUIDATIVE	107,795	107,543	106,823
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,69%	3,50%	3,37%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-14

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-14 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-03-14 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en bons de trésor sont évalués à leur coût. Il est à signaler que la SICAV procède à l'amortissement des primes et décotes sur les Bons du Trésor Assimilables.

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 31-03-2014 de titres OPCVM, d'obligations et de Bons du Trésor Assimilables. Le solde de ce poste s'élève à 23 474 316 dinars et se répartit ainsi :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/14	% de l'actif net
TITRES OPCVM	59 061	1 920 070	2 052 294	6,82%
FCP HELION MONEO	1 000	100 173	104 497	0,35%
SALAMETT CAP	45 600	500 004	600 005	1,99%
GO SICAV	2 301	237 049	237 131	0,79%
SANADETT SICAV	10 160	1 082 844	1 110 661	3,69%
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	151 500	20 121 340	21 422 022	71,10%
Emprunts d'Etat	7 300	7 295 650	7 438 832	24,69%
BTA 5.6 AOÛT 2022	3 100	2 983 610	3 098 117	10,28%
BTA_5.5_03/2019	2 900	2 943 640	2 932 135	9,73%
BTA_6.75_07/2017	300	318 000	321 502	1,07%
BTA_6.9_05/2022	1 000	1 050 400	1 087 078	3,61%
Bons de trésor Zéro Coupon	4 700	2 867 500	3 788 274	12,57%
BTZC_OCTOBRE_2016	4 700	2 867 500	3 788 274	12,57%
Emprunts de sociétés	139 500	9 958 190	10 194 916	33,83%
AB 2011-1_10A_26092011	10 000	800 000	820 001	2,72%
AB_10A_29/01	1 000	30 000	30 232	0,10%
AB_20A_21/05	3 000	225 000	235 874	0,78%
AB09/B_15A_30/09	5 000	366 600	374 736	1,24%
AB2010_15A_31/08	7 000	559 930	574 393	1,91%
ATB_10A_25/05	2 000	80 000	82 963	0,28%
ATB09/A2_10A_20/05	10 000	750 000	778 222	2,58%
ATL09/1_5A_05/05	5 000	100 000	103 990	0,35%
ATL09/3_5A_30/12	3 000	60 000	60 620	0,20%
ATL10/1_5A_09/08	3 000	120 000	123 358	0,41%
ATL2013-1_7A_6.8%_22042013	1 000	100 000	105 127	0,35%
ATLSG09_5A_25/01	10 000	1 000 000	1 007 956	3,35%
BH09/B_15A_31/12	5 000	423 000	427 472	1,42%
BTE2009_10A_15/09	5 000	300 000	306 835	1,02%
CIL 2011/1_5A_15/02	1 000	40 000	40 214	0,13%
M.LEASING 2012_7A_6.5%	2 000	200 000	201 197	0,67%
SERV2012_5A_6.9%_22032013	2 000	160 000	160 242	0,53%
STB08/2_16A_18/02	10 000	687 500	691 614	2,30%
TL 2011_1_5A_5.75%	2 500	150 000	155 577	0,52%
TL 2011_2_5A_5.95%	5 000	300 000	306 025	1,02%
TL2013-2_5A_7.35%	2 000	200 000	201 772	0,67%
UF10_5A_04/02/2011	2 000	80 000	80 558	0,27%
UIB09/1_15A_17/07	38 000	2 786 160	2 872 813	9,53%
UIB09/1_20A_17/07	3 000	240 000	247 939	0,83%
UNIFACTOR2013_7%_5A_14102013	2 000	200 000	205 186	0,68%
TOTAL	210 561	22 041 410	23 474 316	77,91%

3.2- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-01-2014 au 31-03-2014	Période du 01-01-2013 au 31-03-2013	Exercice clos le 31/12/2013
Revenus des titres OPCVM	-	-	31 967
Revenus des BTA	90 414	120 422	425 511
Revenus des BTZ	48 682	45 759	189 985
Revenus des obligations de sociétés	115 841	123 675	501 949
Total	254 937	289 856	1 149 411

3.3- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2014 à 4 488 818 dinars et correspond à des placements en billets de trésorerie et de dépôts à terme ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2014	% actif net
Billets de Trésorerie	3 965 189	3 987 232	13,23%
ASSAD_1000_7.2%_40J_20022014	993 651	1 000 000	3,32%
ASSAD_500_6,8%_50J_25032014	496 258	496 782	1,65%
SERV_1500_7.4%_90J_04022014	1 478 203	1 491 765	4,95%
UFACTOR_1000_6.6%_20J_21032014	997 077	998 685	3,31%
Dépôt à terme	500 000	501 586	1,66%
ABC_500_05032014	500 000	501 586	1,66%
TOTAL	4 465 189	4 488 818	14,89%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-01-2014 au 31-03-2014	Période du 01-01-2013 au 31-03-2013	Exercice clos le 31/12/2013
Revenus des billets de trésorerie	48 266	70 672	206 360
Revenus des autres placements monétaires	15 778	12 453	75 104
Revenus compte courant rémunéré	21 574	28 501	67 867
Total	85 618	111 626	349 331

3.5- Note sur les autres actifs

Les autres actifs s'élèvent à 3 132 DT au 31-03-2014 contre 3 650 DT au 31-12-2013 et ils se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur au 31-03-2014	Valeur au 31-03-2013	Valeur au 31-12-2013
Suspens état de rapprochement bancaire	6 706	6 706	6 706
Autres débiteurs	1 417	1 417	1 417
Retenue à la source sur BTA	-4 991	-4 991	-4 473
TOTAL	3 132	3 132	3 650

3.6- Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend les sommes due par Axis Trésorerie SICAV au gestionnaire Axis Gestion et au dépositaire. Elles s'élèvent à 31 284 DT au 31-03-2014 contre 31 528 DT au 31-12-2013.

Désignation	Valeur au 31-03-2014	Valeur au 31-03-2013	Valeur au 31-12-2013
Gestionnaire	23 913	25 784	25 611
Dépositaire	7 371	7 372	5 917
TOTAL	31 284	33 156	31 528

3.7 - Note sur les autres créditeurs divers

Les autres opérateurs créditeurs s'élèvent à 41 947 DT au 31-03-2014 contre 38 843 DT au 31-12-2013.

Désignation	Valeur au 31-03-2014	Valeur au 31-03-2013	Valeur au 31-12-2013
Commissaire aux comptes	12 451	15 032	11 016
Provision sur suspens état de rapprochement bancaires	6 706	6 706	6 706
Etat retenue à la source	5 802	5 802	5 802
CMF	4 962	5 170	5 151
Jetons de présence	3 732	4 317	3 132
Publications	7 808	7 605	6 540
TCL	456	455	476
Autres créditeurs divers	30	20	20
TOTAL	41 947	45 107	38 843

3.8- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à -612 337 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	-835 800
Variation de la part Revenu	223 463
Variation de l'Actif Net	-612 337

Les mouvements sur le capital au cours du premier trimestre 2014 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2013

Montant:	29 704 098
Nombre de titres :	287 800
Nombre d'actionnaires :	613

Souscriptions réalisées

Montant:	9 438 431
Nombre de titres émis :	91 448
Nombre d'actionnaires nouveaux :	72

Rachats effectués

Montant:	10 292 501
Nombre de titres rachetés :	99 723
Nombre d'actionnaires sortants :	60

Capital au 31-03-2014

Montant:	28 850 028 (*)
Nombre de titres :	279 525
Nombre d'actionnaires :	625

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début d'exercice. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période du 01/01/2014 au 31/03/2014.

Ainsi, la valeur du capital en fin de période peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base part de capital en début de période	28 850 028
Variation des + ou- values potentielles	59 651
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-40 920
Régularisation des SND	-460
Capital au 31/03/2014	28 868 299

3.9- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire. Le total de ces charges au titre du premier trimestre 2014 s'élève à 69 672 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01-01-2014 au 31-03-2014	Période du 01-01-2013 au 31-03-2013	Exercice clos le 31/12/2013
Rémunération du gestionnaire	68 217	77 553	301 680
Rémunération du dépositaire	1 455	1 454	5 900
Total	69 672	79 007	307 580

3.10- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net. Les frais de publicité, les frais bancaires, la rémunération du commissaire aux comptes, les frais de jetons de présence et la TCL sont également présentés sous cette rubrique.

Désignation	Période du 01-01-2014 au 31-03-2014	Période du 01-01-2013 au 31-03-2013	Exercice clos le 31/12/2013
Rémunération du CAC	1 435	3 986	10 583
Redevance CMF	7 580	8 616	33 520
TCL	625	740	2881
Frais de publicité	1 367	1 367	5 544
Charges diverses	622	1 212	3 230
Total	11 629	15 921	55 758